

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16593**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien de laboratoire en chimie, biologie, alimentation, santé

Nouvel intitulé : Technicien de laboratoire en chimie, biochimie, biologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Administrateur(trice) général(e) du CNAM

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien réalise les activités suivantes:

- réalisation des analyses et des synthèses (chimiques, biochimiques et biologiques), interprétation les résultats
- conception et à l'élaboration de méthodes d'analyse ou de produits industriels
- pilotage d'une chaîne d'appareils d'analyse, de contrôle et de production chimiques, biochimiques et biologiques et maintenance
- veille technique et réglementaire
- intégration des règles de santé/sécurité/environnement
- encadrement d'une petite équipe de travail.

Le technicien de laboratoire est capable de :

- Mettre en oeuvre des protocoles d'expériences établis et analyser les résultats,
- Gérer le planning d'utilisation des appareillages et assurer la gestion des stocks des produits courants et du petit matériel,
- Tenir un cahier d'expériences, rassembler les résultats, les mettre en forme et rendre compte,
- Se former à la mise en oeuvre des nouvelles techniques dans le service,
- Consulter et exploiter une documentation technique
- Participer à la conception de protocoles d'analyses, de procédés de fabrication et de produits,
- Actualiser le dossier des protocoles techniques,
- Veiller à l'application du système de maintenance (protocole de tests réguliers, détection des anomalies, recherche de remèdes pertinents...),
- Préparer, en série, la mise en oeuvre des méthodes d'analyse ainsi que la fabrication de produits industriels,
- Optimiser une fabrication de produits industriels de série et procéder aux essais,
- Gérer l'utilisation des équipements et la circulation des flux / matières premières-produits.
- Mettre en oeuvre un cahier des charges sur les plans techniques et financiers,
- Planifier et gérer une activité en fonction d'un cahier des charges précis,
- A partir de la détection des premiers dysfonctionnements, mettre en oeuvre la maintenance corrective des installations et procédés de fabrication,
- Appliquer la démarche qualité.

Elaborer une stratégie de veille en choisissant les sources d'information pertinentes,

- Mettre à jour les dossiers techniques sur les méthodes d'analyse, les produits et les procédés (bibliographie et sitographie) en lien avec la hiérarchie,
- Suivre les décisions d'innovations du laboratoire ou de l'unité de production et les mettre en oeuvre,
- Exploiter la veille technologique à partir d'une première analyse des informations collectées.

Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité en vigueur à partir de l'inventaire des phases à risque du processus d'analyse et de production ainsi que des antécédents enregistrés,

- Mettre en oeuvre une démarche de maîtrise des risques,
- Signaler et prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des matériels

Encadrer une équipe d'agents de première qualification,

- Animer des réunions et transmettre les informations nécessaires pour la réalisation des tâches des équipes,
- Former des stagiaires et organiser/contrôler leur activité,
- Sensibiliser les équipes et les agents à l'application de règles de sécurité, santé, environnement,
- Initier les utilisateurs aux techniques nouvellement implantées dans le laboratoire ou l'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Technicien de laboratoire en chimie, biologie, alimentation, santé intervient dans des laboratoires de contrôle et de Recherche & Développement (R & D) dans les entreprises des secteurs privés et publics de taille variable. Ils sont aussi amenés à intervenir dans des petites équipes dans des lignes de production des industries chimiques, agro-alimentaires et de la santé. Pour l'option biochimie biologie, il peut exercer dans un laboratoire de biologie médicale.

Technicien de laboratoire
 Agent de laboratoire
 Technicien chimiste, biologiste ou bio chimiste
 Technicien recherche et développement
 Technicien contrôle / qualité
 Chargé de développement des procédés

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1302 : Analyses médicales
 H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement
 H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation
 H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle
 H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

Réglementation d'activités :

Conformément à l'article R6211-7 du code de la Santé Publique, le titre de Technicien de laboratoire en chimie, biologie, alimentation, santé option biochimie-biologie est l'un des 10 titres nécessaires pour être employé en qualité de technicien dans un laboratoire de biologie médicale.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La certification se compose des trois éléments suivants :
- 1 - Des épreuves écrites pour vérifier les acquis de qualification requis par la certification dans les connaissances scientifiques fondamentales nécessaires au métier ;
 - 2 - L'évaluation d'une expérience professionnelle mettant en pratique les qualifications requises, représentant deux années, et répondant aux exigences du titre professionnel.
 - 3 - La remise de rapports et études de cas présentant les applications pratiques démontrant les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, ainsi que les responsables ou leur représentant de chacune des 2 options : l'option biochimie-biologie et l'option chimie. - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
Après un parcours de formation continue	X	- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, ainsi que les responsables ou leur représentant de chacune des 2 options : l'option biochimie-biologie et l'option chimie. - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
En contrat de professionnalisation	X	- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, ainsi que les responsables ou leur représentant de chacune des 2 options : l'option biochimie-biologie et l'option chimie. - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, ainsi que les responsables ou leur représentant de chacune des 2 options : l'option biochimie-biologie et l'option chimie. - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : corps de catégorie B, « Personnels d'encadrement administratif » et « personnels médico-techniques » : technicien supérieur hospitalier et technicien de laboratoire principalement) fixé par le décret n° 2003-761 du 1er août 2003 et revu par le décret n° 2	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er août 2006 publié au Journal Officiel du 24 août 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 24 août 2006, jusqu'au 24 août 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé "Technicien de laboratoire en chimie, biologie, alimentation, santé" avec effet au 22 janvier 2013, jusqu'au 28 avril 2015.

Arrêté du 14 janvier 2010 publié au Journal Officiel du 22 janvier 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Technicien supérieur de laboratoire chimie, biologie, alimentation, santé, environnement avec effet au 22 janvier 2010, jusqu'au 22 janvier 2013.

Arrêté du 8 avril 1981 publié au Journal Officiel du 10 avril 1981 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : au titre des homologations de droit. Homologation sous l'intitulé "Diplôme du premier cycle du Conservatoire national des arts et métiers : cycle technique".

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 20 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://www.cnam.fr>

Lieu(x) de certification :

CNAM Paris 292, rue Saint-Martin
75141 Paris Cedex 03

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Tous les titres enregistrés sur demande du Cnam sont nationaux et démultipliables au niveau des 29 centres régionaux du Cnam à partir d'une procédure nationale de contrôle et d'agrément.

Actuellement le titre de Technicien de laboratoire en chimie, biologie, alimentation, santé, environnement est préparé dans les régions suivantes : Centre, Haute Normandie, Languedoc-Roussillon, Martinique, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Paris et Pays de la Loire.

Historique de la certification :

Deux options sont rattachées à la certification de Technicien de laboratoire en chimie, biologie, alimentation, santé. Il s'agit de l'option biochimie-biologie et de l'option chimie.

Certification précédente : Technicien supérieur de laboratoire chimie, biologie, alimentation, santé, environnement

Certification suivante : Technicien de laboratoire en chimie, biochimie, biologie